



AU MAROC LA SOCIÉTÉ CIVILE BOUGE

Dans ce pays de 30 millions d'habitants, avec un versant méditerranéen, une longue côte atlantique, de hautes montagnes et un immense désert, une royauté de droit divin essaie de moderniser ses institutions à l'occidentale tout en conservant sa culture traditionnelle. La place des femmes dans la société, ordonnée par la loi coranique, est contestée par les organisations nouvelles de défense des droits de la personne qui exigent l'application des normes prévues par les conventions internationales que le gouvernement marocain a signées. Au même moment la percée des partis politiques islamistes ne facilite pas l'action des femmes pour obtenir des droits égaux. Mais l'ingéniosité, le courage et la solidarité des organisations citoyennes font avancer la société.

Dans le domaine carcéral, une nouvelle loi a été adoptée en 1999 et il s'agit maintenant de trouver les moyens de la faire appliquer. Les récents incendies qui ont causé la mort de nombreux détenus ont fait connaître à tous les conditions effroyables de surpopulation, de malnutrition et de corruption dont souffrent les détenus.

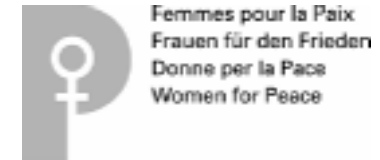
L'effort nécessaire pour améliorer cette situation est immense. Il commence par le soutien des organisations citoyennes marocaines qui savent quels sont les besoins prioritaires et comment faire avancer les réformes.

Observatoire Marocain des Prisons

L'Observatoire Marocain des Prisons est une association fondée en 1999. Elle a obtenu l'autorisation de faire des visites dans les prisons et elle publie des rapports détaillés sur les conditions de détention.

Elle fait des recommandations à l'autorité pénitentiaire. Les Femmes pour la Paix voient leur aide à l'Observatoire Marocain des Prisons comme un geste de solidarité avec les femmes et les enfants défavorisés de ce pays et comme une lueur de paix possible dans un environnement encore si violent.

Femmes pour la Paix Suisse 07/2003



AU MAROC DES ENFANTS EN PRISON

"aider les enfants emprisonnés avec leur mère"

une action
des Femmes pour la Paix suisses
menée en coopération avec
l'Observatoire Marocain des Prisons



Secrétariat Suisse
Huzlenstrasse 34 8604 Volketswil
Tél. 044 945 07 25 Fax 044 945 0726
e-mail sekretariat@frauenfuerdenfrieden.ch
page d'accueil www.frauenfuerdenfrieden.ch
CCP 40-163632-2

La problématique des enfants en prison

La place des enfants n'est pas en prison. Comment expliquer ces cas d'enfants qui sont incarcérés avec leur mère?

La loi marocaine permet aux mères incarcérées de garder leurs nouveau-nés avec elles. Ils peuvent rester avec leur mère jusqu'à l'âge de cinq ans. Puis les enfants sont rendus à leurs familles si celles-ci veulent bien les accepter ou ils sont envoyés à l'orphelinat.

Il n'existe pas au Maroc de prisons uniquement pour femmes et seules deux prisons sur les 44 du royaume ont une crèche. Les femmes qui viennent d'accoucher ne disposent que rarement d'une cellule individuelle. La plupart du temps le nouveau-né grandit dans un espace surpeuplé, manquant d'aération et de lumière.

Les mères, souvent mineures, se trouvent, entre promiscuité, oisiveté et malnutrition, avec leurs bébés dans ce monde de l'obscurité où tout se vend et s'achète.

La séparation entre adulte et mineure, prévenue et condamnée n'est faite que dans les grandes prisons. La plupart des femmes sont condamnées pour des crimes liés à l'avortement, à la mort des

enfants et à la prostitution. Cette dernière est motivée par la pauvreté de femmes souffrant de marginalisation.

L'enfant en prison est exposé à tous les problèmes des adultes, à leur violence et à leur détresse. Des mauvais traitements à l'encontre des enfants sont signalés. Il n'existe ni éducatrices ni pédiatres.

Si l'incarcération a lieu loin de la famille ou si la famille ne veut pas l'aider, la mère ne reçoit pas le "panier" apporté régulièrement aux détenus par leurs proches. C'est une source indispensable de nourriture et de produits de première nécessité. Les enfants ne trouvent pas dans l'alimentation de la prison une nourriture adéquate et ils manquent chroniquement de lait. Ils souffrent d'anémie et de troubles psychologiques.

Le projet: apporter de l'aide à ces mères et à leurs enfants

La détention des enfants, des mineurs et des femmes est au cœur des préoccupations de l'Observatoire Marocain des Prisons. L'OMP gère avec les Femmes pour la Paix suisses une aide pour enfants incarcérés et hors de prison (mais qui y ont passé leurs cinq premières années et qui souffrent de troubles physiques et psychiques dans une famille très éprouvée).

Financement:

Les Femmes pour la Paix s'engagent à financer une aide globale pour les enfants, d'un montant de

Fr. 400.- par mois

Fr. 4'800.- par année

Le programme est établi pour un an, renouvelable dans les mêmes conditions, après étude du rapport de gestion présenté par l'Observatoire marocain des Prisons

Les contributions sont à verser sur le compte des Femmes pour la Paix suisses CCP 40-163632-2 avec mention "enfants en prison".

